



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle
Section départementale du Val d'Oise
38 rue d'Eragny 95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE
fnecfpo95@gmail.com – 07.71.23.46.64

Déclaration préalable CHSCTD – Val d'Oise – jeudi 19 novembre 2020

Madame la Directrice Académique

Mesdames et messieurs les membres du CHSCT,

Vous réunissez aujourd'hui le CHSCT95 en visioconférence alors qu'une demande intersyndicale des organisations représentatives dans les instances du Val d'Oise (FNEC-FP-FO, FSU, CGT, UNSA) a été effectuée pour que leur tenue soit possible en présentiel pour les membres qui le souhaitent. Nous déplorons que cela n'ait pas été organisé.

Aucune leçon n'a été tirée de la première vague de la pandémie et du confinement qui en a suivi.

Alors qu'une deuxième vague sévit dans toute la France et que les personnels sont encore abasourdis par l'assassinat traumatisant de leur collègue de Conflans-Sainte-Honorine, le ministre bafoue l'hommage digne qui aurait dû lui être rendu dans tous les établissements du pays. Il modifie au dernier moment tous les temps d'échange prévus entre adultes, le réduisant à une minute de silence et à la simple lecture de la lettre « Aux instituteurs et aux institutrices » de Jaurès, texte tronqué et inadapté à la situation. Il impose aux personnels un protocole sanitaire dit « renforcé », présenté dans la précipitation à peine 48h avant la reprise, toujours sans avoir recueilli l'avis des représentants au Comité d'Hygiène et Sécurité Conditions de Travail (CHSCT). Ce qui n'est que mépris vis-à-vis de cette instance ainsi que des personnels de direction exaspérés et épuisés à force d'injonctions contradictoires, de dernière minute. La FNEC-FP-FO dénonce la gestion de cette crise sanitaire par le ministre, engendrant dégradation des conditions de travail, surcharge de tâches et mise sous tension permanente des personnels, les chefs d'établissement qui n'en peuvent plus.

La FNEC-FP-FO continue de déplorer :

- l'absence de masques FFP2 conformes au Code du travail, seul EPI protégeant du virus,
- l'absence de test, permettant de détecter rapidement puis d'isoler les cas Covid, d'un public souvent asymptomatique,
- le risque de contamination des personnes fragiles dans les familles (grands-parents, personnes âgées...) par le biais de l'école,
- l'impossibilité de respecter la distanciation physique à l'entrée des bâtiments, dans les couloirs, à la cantine, la récréation, mais surtout en classe, ce qui en plus de propager le virus, génère stress et risques psychosociaux,
- l'impossibilité d'aérer convenablement les salles de classe, véritables incubateurs,
- l'impossibilité de désinfecter les surfaces et les locaux plusieurs fois par jour comme le préconise le dernier protocole.

La FNEC-FP-FO continue de refuser :

- l'enseignement hybride présentiel/distanciel générateur d'inégalités sociales et d'une surcharge colossale et inhumaine de travail,
- la fermeture des établissements et l'enseignement à distance qui en découlerait pour les raisons évoquées ci-dessus et parce que le matériel nécessaire à sa mise en place n'est toujours pas fourni aux personnels.

La FNEC-FP-FO soutient tous les collègues en colère qui, se sentant légitimement en danger, ont décidé :

- de se saisir des fiches RSST pour lister et faire remonter tous les problèmes que pose ce nouveau protocole dit « renforcé »,
- de déposer un droit d'alerte par le biais de la fiche DGI et exercer leur droit de retrait.

Il serait d'ailleurs impensable qu'une once de salaire soit retirée à tous ces personnels qui ont porté à votre connaissance, Madame la Directrice académique, cette mise en danger.

Malgré l'état d'urgence liberticide, le plan Vigipirate renforcé, et les attestations demandées, ce 10 novembre, des milliers de personnels ont fait grève et participé aux rassemblements dans toute la France.

La FNEC FP-FO se félicite de la participation de :

- 1500 personnels au rassemblement parisien appelé par FO, FSU, CGT Educ'action et SUD Education,
- 45 devant la préfecture de Cergy,
- 40 devant la sous-préfecture d'Argenteuil.

Suite à cette mobilisation, le ministre doit prendre ses responsabilités et cesser de se cacher derrière son protocole inapplicable et faire porter sur les personnels et chefs d'établissement la responsabilité de son impossible mise en œuvre ! Comme tout employeur, il se doit de protéger ses personnels. **La FNEC-FP-FO exige d'ailleurs qu'une fiche d'exposition soit annexée au dossier médical de chaque agent ayant porté des masques toxiques pendant deux mois et demande à nouveau que la prévention primaire soit de rigueur.**

La FNEC-FP-FO condamne la violente répression subie par les lycéens qui refusent un protocole sanitaire qui nuit à leur santé, à leur sécurité et les expose au danger d'un virus susceptible d'engendrer des séquelles à long terme.

La FNEC-FP-FO rejette la décision du ministre de rendre pérenne le Baccalauréat 2021 en contrôle continu accélérant la destruction des diplômes, généralisant le « débrouillez-vous » dans les emplois du temps des établissements et les épreuves du baccalauréat. La FNEC FP FO exige l'arrêt des contre-réformes du lycée, du baccalauréat, un retour aux épreuves nationales du baccalauréat, l'abandon de *Parcoursup* !

La FNEC-FP-FO exige que la protection fonctionnelle soit systématiquement appliquée, que les autorités de l'Education Nationale prennent leurs responsabilités en soutenant les personnels face aux attaques qu'ils subissent au quotidien, que le dépôt de plainte ne repose pas sur les épaules des personnels lorsqu'ils sont attaqués en tant qu'agent public. Force est de constater que les leçons des suicides de Jean Willot ou Christine Renon n'ont pas été tirées. Concernant Samuel Paty, malgré la demande officielle de la FNEC-FP-FO, aucune enquête du CHSCT départemental des Yvelines n'est actuellement ouverte. Tout cela renforce la colère de tous les personnels et le sentiment de mépris de la part de l'institution envers les personnels. Au-delà des discours, il faut des actes !

Pour conclure, avec l'intersyndicale nationale ainsi que la FCPE notamment, la FNEC-FP-FO exige donc de procéder, dans les plus brefs délais :

- au recrutement de tous les candidats des listes complémentaires afin d'assurer le remplacement des collègues, alléger tous les effectifs de classes,
- au recrutement de personnels d'entretien en nombre suffisant pour assurer la désinfection des surfaces et locaux et cela peut être solutionné également en moins d'une semaine en agissant auprès des collectivités locales (municipalités, départements, régions),
- au recrutement urgent et massif de personnels de toutes catégories AED, AESH, CPE, médecins et infirmiers scolaires, médecine de prévention, assistantes sociales...
- à la mise en place de préfabriqués permettant le dédoublement de chaque classe et le respect de l'attribution des salles dédiées (en sciences, arts plastiques, éducation musicale, technologie),
- à la possibilité d'accès aux gymnases, surtout quand ils sont attenants aux établissements,
- à de vraies mesures de protection des personnels et des élèves, notamment par la distribution de masques FFP2, ainsi qu'un dépistage systématique et régulier de tous les personnels et élèves.
- à la mise à disposition de gel dans toutes les salles de classe.

Merci de votre attention.